



Comment prévenir les risques psychosociaux ?

Description :

Le milieu du travail est sans cesse soumis à des évolutions, les agents doivent ainsi s'adapter à de profonds changements tant sur le plan organisationnel que sur le plan des valeurs qui sous-tendent le fonctionnement des entreprises. Ces changements peuvent être générateurs de risques psychosociaux. Selon la définition de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, ces risques peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail.

Objectifs :

- Identifier les évolutions dans le milieu du travail et les enjeux liés aux changements
- Reconnaître les causes et les mécanismes des risques psychosociaux
- Appliquer des outils et méthodes adaptés pour définir les axes de prévention de la santé et de la sécurité du salarié au travail

Programme :

- Le cadre juridique et réglementaire
- L'identification des sources de tension et des facteurs de risques individuels et collectifs
- La situation individuelle au travail : usure professionnelle, fatigue...
- Les risques psychosociaux liés à l'organisation du travail : charge de travail, accroissement des responsabilités, précarité, flexibilité...
- La détection des indices annonciateurs et le plan d'action d'urgence en cas de signaux d'alerte forts
- La mise en oeuvre d'un management qui favorise le bien-être au travail
- Réflexion sur les méthodes et les outils de prévention et de suivi

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges de pratiques
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Évaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Évaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic



- **Évaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Évaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :

Managers

Pré-requis :

Aucun

Programmation :

Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :

Conduite du changement

Lieu :

Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 200 €

Modalités animation :

présentiel et classe virtuelle

Formateur :

Prestataire externe

Effectif :

8 à 12 agents

Durée en jours :

2

Durée en heures :

14